

AVIS LÉGAL

Avis est donné, conformément aux dispositions de l'article 79 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S.30.01), que la SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL publie, en conformité avec l'article 7.2.7 du Règlement CA-18 soit le *Règlement intérieur de la Société de transport de Laval*, la liste d'assignments incluant :

- Les modifications aux horaires des circuits 2, 12, 16, 17, 20, 22, 24, 26, 27, 31, 33, 36, 37, 39, 40, 42, 43, 45, 46, 48, 50, 52, 55, 56, 58, 60, 61, 63, 65, 66, 70, 73, 74, 76, 144, 151, 222, 252, 313, 322, 345, 901, 902, 903, 925 ;
- Advenant l'ouverture du REM avant le 24 octobre 2025, une nouvelle liste d'assignments sera approuvée et publiée.

Ces modifications entreront en vigueur le 23 août 2025. Pour de plus amples renseignements, veuillez :

- Communiquer avec notre Centre contact clients au 450-688-6520, du lundi au vendredi entre 6h30 et 20h00, le samedi entre 8h00 et 17h00, le dimanche entre 8h00 et 12h00 et entre 13h00 et 17h00, et les jours fériés, selon le service d'autobus offert ;
- Consulter notre site Internet au www.stlaval.ca.

Donné à Laval ce 4 août 2025
La secrétaire de la Société,
Me Marie-Noëlle Legault